

Exemplaire à détacher selon le pointillé et à retourner

## Demande de passe Navigo pour votre Carte Orange hebdomadaire ou mensuelle

▶ **1**  
votre  
**PHOTO**  
d'identité

Soulevez et collez  
ici votre photo  
d'identité  
35 x 41 mm  
Fond clair  
Non utilisée  
Non scannée  
Non photocopiée

À remplir très lisiblement en lettres **MAJUSCULES** au stylo bille noir.

▶ **2**  
votre  
**identité**

M  Mme  Mlle  (Cochez la case)

Nom

Prénom

Date de naissance

J J M M A A A A

▶ **3**  
votre  
**adresse**

Adresse

Complément (exemple : bât., chez, esc.)

Code postal

Ville

Téléphone

0

Portable

0 6

Courriel (EN MAJUSCULES)

@

J'accepte de recevoir des informations commerciales et/ou avantages promotionnels par communications électroniques :

OUI

si vous  
n'habitez pas  
en Ile-de-France,  
remplissez  
ce cadre

Si vous n'habitez pas dans un des 8 départements d'Île-de-France (75 - 77- 78 - 91 - 92 - 93 - 94 - 95), remplissez impérativement la partie ci-dessous et joignez une attestation de votre employeur en Île-de-France.

Nom de votre entreprise

N° de SIRET

Adresse entreprise

Code postal

Ville

▶ **4**  
votre  
**signature**

Fait le

J J M M 2 0 0 A

VOTRE  
SIGNATURE :

**Je certifie l'exactitude des renseignements donnés ci-dessus et déclare souscrire entièrement au contenu des conditions générales figurant au verso.**

Les renseignements sont obligatoires, exceptés le courriel et le téléphone qui sont recommandés à des fins de gestion. Ils sont traités par COMUTITRES, responsable du traitement de gestion. Vous disposez d'un droit d'accès, d'interrogation, d'opposition et de rectification des données vous concernant (modalités dans les Conditions Générales d'Utilisation).

# Demande de passe Navigo pour votre Carte Orange hebdomadaire ou mensuelle

vous  
indiquez

M  Mme  Mlle  (Cochez la case)

Nom

Prénom

Date de naissance

J J M M A A A A

vous  
indiquez

Adresse

Complément (exemple : bât., chez, esc.)

Code postal

Ville

Téléphone

0

Portable

0

6

Courriel (EN MAJUSCULES)

@

J'accepte de recevoir des informations commerciales et/ou avantages promotionnels par communications électroniques :

OUI

si vous  
n'habitez pas  
en Ile-de-France,  
remplissez  
ce cadre

Si vous n'habitez pas dans un des 8 départements d'Île-de-France (75 - 77- 78 - 91 - 92 - 93 - 94 - 95), remplissez impérativement la partie ci-dessous et joignez une attestation de votre employeur en Île-de-France.

Nom de votre entreprise

N° de SIRET

Adresse entreprise

Code postal

Ville

vous  
indiquez

Fait le

J J M M 2 0 0 A

VOTRE  
SIGNATURE :

**Je certifie l'exactitude des renseignements donnés ci-dessus et déclare souscrire entièrement au contenu des conditions générales figurant au verso.**

Les renseignements sont obligatoires, exceptés le courriel et le téléphone qui sont recommandés à des fins de gestion. Ils sont traités par COMUTITRES, responsable du traitement de gestion. Vous disposez d'un droit d'accès, d'interrogation, d'opposition et de rectification des données vous concernant (modalités dans les Conditions Générales d'Utilisation).

## CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION DU PASSE NAVIGO POUR LA CARTE ORANGE

### 1 - PRÉSENTATION ET CONDITIONS D'OBTENTION

Le passe Navigo est réservé aux personnes résidant ou travaillant en Île-de-France. Il reste la propriété du STIF (autorité organisatrice des Transports d'Île-de-France) et des transporteurs d'Île-de-France (OPTILE, RATP, SNCF). Sa gestion en est confiée à un GIE constitué des transporteurs OPTILE, RATP et SNCF, dénommé GIE COMUTITRES. Son utilisation est subordonnée à l'acceptation des présentes conditions d'utilisation.

Le passe Navigo est rigoureusement personnel et intransmissible. Lors d'un contrôle, une justification d'identité peut être exigée.

Il ne peut être délivré qu'un seul passe Navigo par personne.

Pour obtenir un passe Navigo, le formulaire de demande de passe Navigo doit être dûment et lisiblement complété (renseignements obligatoires : nom, prénom, date de naissance, adresse) et signé, accompagné des pièces suivantes :

- pour tous, une photographie d'identité (de face, tête nue) au format indiqué, sur fond clair, non utilisée, non photocopiée, non scannée. La photo ne sera pas restituée.

- pour les personnes non domiciliées en Île-de-France mais y travaillant, une attestation de l'employeur sur papier à en-tête mentionnant l'identité de l'employé et le numéro SIRET Île-de-France de l'établissement.

Le tout doit être envoyé dans l'enveloppe T à l'agence CARTE ORANGE, prestataire du GIE COMUTITRES pour la gestion du passe Navigo.

Le passe Navigo permet le chargement de certains titres de transport (Carte Orange mensuelle, Carte Orange hebdomadaire). Pour être en règle, le client doit valider son passe à l'entrée de chaque moyen de transport équipé de valideurs Navigo. Toute utilisation irrégulière du passe Navigo, constatée lors d'un contrôle, entraîne le paiement d'une indemnité forfaitaire conformément à la réglementation applicable aux services de transports publics de voyageurs. Toute utilisation frauduleuse du passe Navigo (falsification, contrefaçon, utilisation par un tiers), constatée lors d'un contrôle, entraîne son retrait immédiat et peut donner lieu à des poursuites judiciaires.

### 2 - PERTE OU VOL DU PASSE

En cas de perte ou de vol du passe, son remplacement s'effectue, moyennant le paiement de la somme forfaitaire de 8 €, dans une agence commerciale des transporteurs d'Île-de-France, en présence du titulaire. Il nécessite éventuellement la prise en photo du titulaire, la présentation d'une pièce d'identité et la signature d'une attestation sur l'honneur de déclaration de perte ou vol. L'ancien passe est mis en opposition et ne doit plus être utilisé sur les réseaux des transporteurs. Le remplacement d'un passe perdu ou volé est limité à un par jour.

Si le passe perdu ou volé contenait une Carte Orange mensuelle ou hebdomadaire dont la validité n'est pas encore expirée, ce titre est reconstitué à l'identité.

*Attention : si la perte ou le vol a lieu le jour même du chargement d'une Carte Orange, le titulaire ne pourra obtenir la reconstitution immédiate de ce titre, celle-ci ne sera possible que le surlendemain ; le titulaire du passe devra se présenter à une agence commerciale à partir du surlendemain pour obtenir la reconstitution du titre sur le nouveau passe, et ne pourra prétendre au remboursement des titres de transport achetés pour voyager entre la date de la perte ou du vol et la reconstitution de la Carte Orange sur le nouveau passe Navigo.*

Conformément à la réglementation en vigueur, le titulaire ne peut en aucun cas voyager sans titre de transport.

### 3 - PRÉCAUTIONS D'UTILISATION DU PASSE

Le passe dispose d'une puce à microprocesseur et d'une antenne radio dont le bon fonctionnement dépend de quelques précautions d'utilisation de base que le titulaire s'engage à respecter. Il doit notamment ne pas soumettre le passe à des torsions, pliages, découpages, à de hautes ou basses températures, à des effets électroniques ou électromagnétiques, à un niveau d'humidité élevé et à n'importe quel autre traitement manifestement inapproprié au bon fonctionnement du passe.

### 4 - DÉTÉRIORATION DU PASSE

En cas de mauvais fonctionnement du passe, le titulaire est invité à se présenter dans une agence commerciale des transporteurs d'Île-de-France pour procéder au remplacement du passe défectueux. Ce remplacement nécessite la restitution du passe et la prise en photo éventuelle du titulaire. La présentation d'une pièce d'identité est

exigée si les mentions nominatives ou la photo figurant sur le passe ne sont plus lisibles. S'il s'avère que la détérioration est due au fait du titulaire, il sera perçu la somme de 8 € (dans le cas contraire, le remplacement est gratuit).

*Attention : si le chargement d'une Carte Orange dans le passe date du jour même, le titulaire ne pourra obtenir la reconstitution immédiate de ce titre, celle-ci ne sera possible que le surlendemain ; le titulaire du passe devra se présenter à une agence commerciale à partir du surlendemain pour obtenir la reconstitution de la Carte Orange sur le nouveau passe.*

### 5 - RENOUELEMENT DU PASSE

Les transporteurs se réservent le droit de renouveler le présent passe pour des raisons techniques ou commerciales. Dans ce cas, le titulaire sera informé de la marche à suivre. Si le client demande, pour convenances personnelles, un changement de photographie sur son passe Navigo, il sera perçu la somme de 8 €.

### 6 - INFORMATIONS RELATIVES AUX DONNÉES PERSONNELLES

6-1 Les données collectées font l'objet d'un traitement automatisé dont la finalité est la gestion de l'abonnement Carte Orange et de la demande de passe Navigo. Elles sont destinées au GIE Comutitres, responsable du traitement, à ses prestataires de services, aux entreprises de transport en commun d'Île-de-France (OPTILE, RATP, SNCF), aux financeurs institutionnels et au STIF. L'abonné reconnaît avoir été informé et accepte qu'elles puissent être communiquées, à des fins de gestion, à un sous-traitant situé dans un pays tiers, non-membre de l'Union Européenne. Dans ce cas ses coordonnées sont protégées par des dispositions contractuelles.

Les données collectées sont obligatoires, exceptés le courriel et le téléphone qui sont recommandés. A défaut d'avoir renseigné les champs obligatoires, la demande de passe Navigo ne peut être traitée. A défaut de courriel ou de numéro de téléphone, le client ne pourra pas être contacté à des fins de gestion par ces deux moyens de communication.

Toute personne concernée par le traitement dispose :

a) d'un droit d'accès, d'interrogation et de rectification qui lui permet, le cas échéant, de faire rectifier, compléter, mettre à jour, verrouiller ou effacer les données personnelles la concernant qui sont inexactes, incomplètes, équivoques, périmées ou dont la collecte, l'utilisation, la communication ou la conservation est interdite ;

b) d'un droit d'opposition :

- au traitement de ces données, pour des motifs légitimes ;
- à ce que ces données soient utilisées à des fins de prospection ;
- à la conservation sous forme numérisée de sa photographie : dans ce cas une nouvelle photographie est demandée chaque fois qu'une refabrication du passe Navigo est nécessaire.

L'ensemble de ces droits s'exerce auprès de l'agence CARTE ORANGE 95905 Cergy Pontoise Cedex 09.

6-2 Indépendamment, les données relatives aux déplacements, recueillies obligatoirement par les transporteurs lors des validations du passe font également l'objet d'un traitement dont la finalité est la gestion des données de validation, notamment pour la détection de la fraude.

Les responsables de ces données sont les transporteurs d'Île-de-France, chacun pour ce qui le concerne. Le GIE COMUTITRES n'est pas destinataire des données de validation. En outre, des données anonymes relatives aux déplacements sont susceptibles d'être communiquées au STIF afin de réaliser des analyses statistiques des déplacements permettant d'améliorer l'offre de transport. S'agissant des données de validation, l'ensemble des droits au titre de la loi Informatique et Libertés s'exerce auprès d'OPTILE, RATP et SNCF.

### 7 - ÉVOLUTION DES PRÉSENTES CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION

7-1 Le STIF et les transporteurs (OPTILE, RATP, SNCF) se réservent le droit de faire évoluer les présentes Conditions Générales d'Utilisation, notamment quant au tarif perçu pour le remplacement d'un passe. Dans ce cas, les nouvelles conditions seront portées à la connaissance des clients par voie d'affichage dans les bus, les gares, les stations et les tramways.

7-2 Vous pouvez consulter les Conditions Générales d'Utilisation du passe Navigo pour la Carte Orange sur le site [comutitres.fr](http://comutitres.fr)